
LE MONDE 13/12/01

La Grèce pressée d'accepter le « compromis turc » sur la défense européenne *p. 38*

BRUXELLES

de notre bureau européen

A la veille du sommet de Laeken, la Grèce bloque le compromis par lequel le gouvernement turc a accepté le principe de l'accès automatique de l'Union aux capacités militaires de l'OTAN pour mener une opération dans le cadre de la défense européenne. Athènes a confirmé mardi soir 11 décembre qu'elle se refusait à accepter en l'état l'accord négocié par la Grande-Bretagne et par les Etats-Unis avec la Turquie.

Les Quinze vont adopter à Laeken une « *déclaration d'opérationnalité* » de la défense européenne. D'ici à 2003, l'Union s'engage à pouvoir mettre en œuvre de façon autonome une force de réaction rapide de 60 000 hommes. Mais d'ici là, et sans aucun doute bien au-delà de cette date pour nombre de missions, les Européens seront obligés de faire appel aux moyens de l'Alliance atlantique.

Or, depuis près de deux ans, la Turquie, pays membre de l'OTAN et candidat à l'UE, laisse planer la menace d'un veto s'agissant de l'accès aux moyens de l'OTAN, à moins d'obtenir une sorte de droit de regard sur les opérations que l'Union pourrait être amenée à entreprendre dans son environne-

ment géopolitique de sécurité. Celui-ci est défini par les Turcs comme comprenant en priorité la mer Egée, puis le Caucase, les Balkans et le Moyen-Orient.

Le compromis négocié à Ankara vise à rassurer la Turquie sur les intentions des Quinze : pas question notamment pour eux d'intervenir dans le différend gréco-turc sur Chypre. Le texte stipule que, au cas où un pays allié de l'OTAN non membre de l'Union s'inquiéterait de la conduite d'une opération européenne dans sa « *proximité géographique* » ou si celle-ci était de nature à affecter les « *intérêts nationaux de sécurité* » de ce pays, le Conseil engagerait des « *consultations* » avec lui et pourrait décider de sa participation à l'opération... Dans les faits, la Turquie a obtenu tout au plus certaines garanties politiques, ou plutôt d'ordre psychologique. Mais le gouvernement grec est placé dans une situation difficile : face à des partis de droite qui menacent de dénoncer un accord qui braderait les intérêts nationaux grecs – notamment à propos de Chypre, île toujours divisée –, il doit, à son tour, obtenir des garanties de la part de ses partenaires.

Laurent Zecchini